

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « VALLEE DE L'HERAULT »**
BP 15 - 100 chemin Marc Galtier – 34 150 GIGNAC

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de l'Hérault

Séance du 26 juin 2006

Nombre de membres		
Afférents Au conseil communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
42	42	28

L'an deux mille six, le 26 juin à 17h, les membres du Conseil communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle de la Mairie à Puilacher sous la présidence de Louis VILLARET, Président.

Présents : - M. CADILHAC Jean François - M. PIERRUGUES Georges - Mme MARTIN Françoise - M. JOVER Jean Marcel - M. LASSALVY Christian - M. GOMEZ René - M. POUJOL Robert - Mme BARRAL Hélène - M. CALAS Alain - M. VILLARET Louis - M. YVANEZ André — M. ARNAL Richard - M. MANEIRO Charles - M. Claude. CARCELLER - M. MATEU Gabriel - M. DONNADIEU Jacques - M. BELLOC - Jean Paul M. ROQUAIN Jean Michel - M. ASENSI Raphaël - M. NOUGAREDE Elie - M. ANDRIEUX Jacques - M. GHIBAUT Jean-Pierre — M. BERTOLINI Jean Pierre - Mme GERBAL Renée - M. GASTAN François - Mme GUERRE Nicole

Absents excusés : M. DIAZ Manuel - M. CABELLO Gérard - M. SANCHEZ Norbert - M. TOURET Jean Louis – M. Jean-François RUIZ - M. ASTIE Michel - Mme DEJEAN Anne Marie – M. PALOC Eric -

Absents : - M. SALASC Philippe - M. AGOSTINI Jean André - M. PONCE Jean-Claude - M. DEJEAN Maurice - M. SIDERIS André - M. DELFAU Gérard - Mme FOURNEL Michèle - Mme Isabelle VIVIEN

M. ASTIE Michel donne pouvoir à M. GHIBAUT Jean-Pierre
M. SANCHEZ Norbert donne procuration à M. VILLARET Louis
M. François GASTAN est désigné secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil communautaire peut délibérer.

Date de convocation
20 juin 2006

Date d'affichage

Date de retrait d'affichage

Objet de la délibération

50-2006 Parc d'activités de Camalcé, à Gignac : commercialisation de lots

Monsieur Raphaël Asensi, rapporteur, explique que le Conseil Général de l'Hérault a adressé à la Communauté de communes Vallée de l'Hérault sa demande d'implantation sur le Parc d'Activités de Camalcé, que la Communauté de communes est en train de construire sur la commune de Gignac.

Monsieur Raphaël Asensi précise que cette implantation rentre dans la thématique retenue par le conseil communautaire du 7 mars 2005 pour ce Parc d'Activités et permettra de renforcer la présence des services sociaux du Département sur le territoire de la Vallée de l'Hérault.

C'est pourquoi, il est proposé au conseil de commercialiser au Conseil Général le Bâtiment M, composé d'un rez-de-chaussée et d'un étage aménagés, pour une superficie totale de 369,9 m², et pour un prix de vente de 646 080 €.

Le Conseil, Oui l'exposé du rapporteur, et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'autoriser le Président à signer l'ensemble des documents relatifs à la vente du bâtiment M au Conseil Général de l'Hérault pour une superficie totale de 369,9 m²

Fait à Gignac, le

Le Président

Louis VILLARET